

## Message d'intérêt public

## Prolongation de la période de renouvèlement des permis d'assurance pour 2024

Date de début : 10 octobre 2024 Date de fin : 31 octobre 2024

À l'échelle du Nunavut 40 s

Le Bureau du surintendant des assurances du Nunavut a annoncé une prolongation de la période de renouvèlement des permis d'assurance pour 2024.

Les permis d'assurance existants pour 2024 seront prolongés jusqu'au 31 octobre 2024 pour les entreprises et les particuliers qui ont soumis leur dossier de renouvèlement avant le 30 septembre 2024.

Cette prolongation permet aux entreprises de continuer à traiter les appels et les transactions des clients du Nunavut jusqu'à la nouvelle date limite.

Pour obtenir de l'aide, les compagnies d'assurance doivent adresser toute correspondance à l'adresse <u>insurance@gov.nu.ca</u>. Veuillez noter que les demandes incomplètes ne seront pas traitées et risquent d'entrainer des retards de traitement.

###

## Contact avec les médias :

Hala Duale Spécialiste en communication Ministère des Finances 867-975-6818 FinanceComs@gov.nu.ca